



15-16 MAI 2018
MONTPELLIER

LES RENCONTRES NATIONALES DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE

TRANSITIONS DES
TERRITOIRES

PROGRAMME



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

CO-ORGANISATEURS :



En partenariat avec



WWW.CNFPT.FR
RUBRIQUE
MANIFESTATIONS



1^{ère} série d'ateliers : mardi 15 mai 2018 (14h-16h)

Atelier 1 : Les transitions organisationnelles

Les services publics territoriaux doivent s'adapter aujourd'hui à des évolutions majeures dans différents domaines : climatiques, institutionnels, démocratiques, technologiques, numériques... Ces enjeux rendent obligatoire une approche systémique pour faire face aux défis posés aux collectivités territoriales.

L'action publique se retrouve dans l'obligation d'anticiper ces mutations qui portent sur la gouvernance, sur le management des équipes, sur la gestion des ressources humaines, sur les changements de métier... Ces transitions doivent être anticipées dans une démarche qui oblige sans cesse à innover.

Cet atelier permettra, sous des modalités participatives et innovantes, de comprendre les mutations actuelles (gouvernance, changement de métiers) et d'anticiper les mutations pour adapter les organisations dans une approche personnelle et professionnelle.

Coordination par le groupe de travail « Management » de l'AITF et par la Direction de l'Ingénierie du CNFPT

Atelier 2 : Smartcity, l'intelligence pour tous les territoires

Smartphones, smart objets... ces objets que nous utilisons au quotidien facilitent nos interactions et nos décisions. La notion de Smart City est aujourd'hui une des voies qui permet de répondre aux défis du futur.

Grâce à une gestion intelligente des ressources, la Smart City a pour ambition d'améliorer la qualité de vie du citoyen et permet de développer l'attractivité du territoire. Les grandes villes et les métropoles sont aujourd'hui identifiées comme étant les moteurs de la croissance attendue.

La définition du service public ainsi que celle la cohésion territoriale et sociale implique de fait qu'aucun territoire y compris les territoires ruraux ne doit rester exempt de cette "l'intelligence"

Les territoires ruraux de par leurs diversités peuvent aussi relever ces défis en développant les "smart territoires".

Comment les acteurs ruraux peuvent-ils s'approprier ce concept à leur bénéfice ?

De quelles perspectives et de quelles innovations est-il porteur ? Quels sont les pièges à éviter ?

Coordination par le groupe de travail « Numérique » de l'AITF et par Montpellier Méditerranée Métropole

Atelier 3 : Transitions du statut ou statut en transition ?

Le statut est régulièrement brocardé dans les médias nationaux, il est le bouc émissaire de la crise économique. Souvent accusé de gabegie, de freiner l'action publique par ses nombreuses contraintes administratives ou d'être un employeur trop gourmand en ressources humaines, il est néanmoins source de stabilité et d'actions territoriales

Loin des querelles partisans et démagogiques il semble évident que le statut doit s'adapter aux évolutions et transitions du monde moderne, que ce soit par rapport aux évolutions de ses métiers, de l'arrivée des nouvelles technologies de communication ou des attentes de la population.

Coordination par la commission carrière de l'AITF

Atelier 4 : Comment faire percoler les innovations collectives citoyennes et l'action publique ?

Les réformes territoriales imposent aux collectivités d'inventer ou de revoir leur ingénierie territoriale : la manière de rendre les services publics, les relations aux habitants, le pilotage de projet de développement, le management des organisations... Dans le même temps, des initiatives privées locales, associatives, citoyennes, ou encore entrepreneuriales construisent de nouveaux services, de nouvelles formes d'action collective (transformation de sites industriels, circuits courts alimentaires, jardins partagés, tiers-lieux, communs)

...

Des lignes de force se dégagent dans ces initiatives multiples : innovation, nouvelles modalités de coopération et de gouvernance locale, créativité. Les professionnels des collectivités locales en compte ces évolutions dans leur posture professionnelle et dans leur pilotage de projet.

Coordination par le pôle de compétences « Développement des territoires » du CNFPT – INSET Dunkerque

Atelier 5 : Vers une économie territoriale circulaire ?

Le modèle classique d'économie linéaire est aujourd'hui largement remis en cause au profit d'une économie plus circulaire tenant compte de l'offre des acteurs économiques, de la demande et du comportement des consommateurs et de la gestion des déchets.

Des collectivités territoriales deviennent animatrices d'un projet de territoire basé sur une véritable économie circulaire des ressources et la création locale de valeur ajoutée : le déchet produit sur le territoire devient une matière première secondaire et les collectivités peuvent alors se positionner en tant que facilitatrices entre producteurs et structures de réemploi ou de valorisation. En contribuant à la préservation des ressources naturelles, elles sont également à l'origine de nouveaux emplois non délocalisables.

Quelles sont les conséquences sur l'organisation des services dans les collectivités ? Quels nouveaux métiers inventer ? Quelle évolution de

compétences, notamment pour la filière technique ? L'atelier, à partir d'une approche prospective, tentera de répondre à ces questions.

Coordination par le pôle de compétences « Déchets et propreté » du CNFPT – INSET Montpellier et par la Direction des Grandes Mutations du CNFPT

Atelier 6 : La place des artistes dans la transition des territoires

À partir de la présentation d'un projet (« En Rue ») développé dans l'agglomération dunkerquoise depuis un an, cet atelier s'attachera à montrer comment un projet artistique et social met en lumière les transversalités nécessaires entre d'une part les enjeux de la politique de la ville et du renouvellement urbain, et les enjeux écologiques et économiques d'un territoire, et d'autre part entre les services techniques, sociaux, culturels et économiques des collectivités.

Cet atelier présentera notamment comment apprendre à repérer et reconnaître les savoir-faire des habitants, développer des actions pour la réappropriation des communs par ces habitants.

Coordination par le CNFPT – INSET Dunkerque et par la Communauté Urbaine de Dunkerque

Atelier 7 : Mobilités en transition

En vue de diversifier le bouquet de mobilité et de limiter le tout-automobile, les collectivités élaborent et mettent en œuvre des politiques de mobilité durable sur leurs territoires. Un certain nombre de nouvelles pratiques de mobilités émergent. Pour autant, l'infléchissement des comportements en vue de contribuer au report modal n'est pas aisé.

Cet atelier vise à donner quelques clés de compréhension sur la manière dont les individus envisagent le changement dans leurs pratiques de mobilité et les leviers dont les collectivités peuvent user en la matière pour déployer des politiques de mobilité durable.

Coordination par le pôle de compétences « Mobilités, déplacements et transport » du CNFPT – INSET Dunkerque

Atelier 8 : Aménagements littoraux et fluviaux : exemples d'adaptations et d'anticipation par des Collectivités

Le littoral français compte 285 habitants par km² selon une étude du Commissariat général au Développement durable qui pointe « des pressions plus fortes en bord de mer, surtout dans les territoires ruraux et périurbains ». Par ailleurs, l'artificialisation des terres y est 2,6 fois plus importante, la disparition des terres agricoles 2,5 fois plus présente, et la densité de construction de logements supérieure de 2,7% au reste du territoire. Cet atelier présentera le plan « littoral 21 », démarche politique et participative pilotée par

la Région Occitanie, cinquante ans après la « mission Racine ». Des aménagements pour répondre au recul du trait de côté à Vias et la création d'un port fluvial sur le petit Rhône présenteront également des adaptations et des anticipations par des Collectivités sur des enjeux et des transitions sur le littoral et le fluvial.

Coordination par le pôle de compétences « Ingénierie écologique » du CNFPT – INSET Montpellier

2^{ème} série d'ateliers : mardi 15 mai 2018 (16h30-18h30)

Atelier 9 : La maîtrise de la consommation d'énergie du patrimoine des collectivités locales : créer 10.000 économies de flux

La maîtrise de la consommation d'énergie constitue le volet préalable de toute politique publique locale en matière de transition énergétique. Les collectivités doivent appliquer ce principe à leur patrimoine pour répondre aux enjeux environnementaux et aux contraintes financières actuelles.

Pour cela, elles se dotent d'une ingénierie interne dédiée (poste de gestionnaire - ou économe - de flux) qui peut être financée par les économies réalisées.

Cet atelier vise à appréhender concrètement les conditions à mettre en œuvre pour la création et la pérennisation de cette ingénierie.

Des interventions courtes et concrètes de duos d'élus locaux et de cadres territoriaux responsables de services énergie témoigneront de l'importance des tandems dans la réussite des projets exposés.

Coordination par le groupe de travail « Energie - Climat » de l'AITF et par le pôle de compétences « Energie et Climat » du CNFPT – INSET Montpellier

Atelier 10 : De la planification urbaine mondiale aux démarches citoyennes locales : les petites et moyennes villes au cœur de la transition

La transition des territoires passe par une implication de l'ensemble de ses acteurs : citoyens, associations, acteurs économiques et publics... Si les démarches territoriales (agenda 21, plan climat...) sont connues, cet atelier veut explorer les extrémités de l'échelle globale – locale en confrontant le guide international pour la planification territoriale et urbaine de l'ONU-Habitat et deux exemples concrets de ville en transition, associant société civile et collectivité.

L'atelier sera orienté sur l'intérêt des petites et moyennes villes à se saisir de ces outils.

Coordination par le groupe de travail « DST » de l'AITF

Atelier 11 : Comment concilier transition numérique et transition écologique ?

A l'heure de la dématérialisation et du tout numérique, les interrogations se multiplient sur l'impact environnemental et social des nouvelles technologies.

Dématérialisation : L'argument du « moins d'impression = moins de pollution » est-il fondé ? Quel impact écologique pour chaque mail envoyé ?

Archivage numérique : Le stockage de données numériques est-il zéro déchet ? Quels dispositifs pour mettre en place un archivage numérique optimal ?

Lien au numérique : La fracture numérique des moins « connectés », l'accès aux nouveaux outils numériques et leur utilisation et, enfin, le droit à la déconnexion des plus connectés : quel équilibre ?

Françoise Berthoud, ingénieure de recherche du CNRS de Grenoble, présentera l'impact du numérique d'un point de vue écologique et des Collectivités présenteront des démarches en cours de mise en place d'administration numérique territoriale (archivage électronique, gestion documentaire ...).

Coordination par la Direction des Grandes Mutations du CNFPT et par le CNFPT – INSET Montpellier

Atelier 12 : Changement climatique, érosion du littoral et pollution

La Martinique, micro-territoire vulnérable est située à plus de 7000 km de la France hexagonale. Sujette à tous les risques, sa situation géostratégique conduit ses ingénieurs à faire preuve de créativité et d'innovation pour faire face aux problèmes économiques, sociaux, environnementaux et insulaires.

Cet atelier évoquera les effets du changement climatique sous l'angle de l'érosion du littoral et plus particulièrement la question de la prolifération des algues sargasses et de la valorisation en prenant comme exemple les côtes bretonnes et les côtes martiniquaises (expérimentation d'appareils de ramassage des algues, pose de grosses bouées, fabrication d'algues séchées comme engrais pour l'agriculture).

La question des émigrés climatiques sera également abordée.

Coordination par la section régionale Antilles de l'AITF et par la Délégation Martinique du CNFPT

Atelier 13 : Décentralisation du stationnement payant : du travail préparatoire aux premiers pas

La réforme de décentralisation du stationnement payant sur voirie a bouleversé les modes de gestion qui prévalaient jusqu'alors. Votée en 2014 dans le cadre de la loi MAPTAM et entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018, elle a nécessité une adaptation significative des acteurs du stationnement, tant dans leur organisation que dans les choix politiques.

Il est proposé de revenir sur sa mise en œuvre, et sur la transition des collectivités vers un stationnement payant sur voirie dépenalisé.

Avec des retours d'expériences de Collectivités, cet atelier aura pour objectif de mesurer l'impact de la réforme sur l'organisation du stationnement payant et de mettre en valeur les nouvelles responsabilités locales en la matière.

Coordination par le groupe de travail « Stationnement » de l'AITF

Atelier 14 : Pour des territoires apprenants, faciliter les coopérations avec l'enseignement Supérieur et la Recherche

Les collectivités territoriales peuvent anticiper, accompagner, faciliter les grandes transitions en inventant des lieux d'initiatives, d'expérimentations et en encourageant les initiatives pionnières vertueuses (soutien technique, financier, valorisation ...) sur un mode de laboratoire de recherche.

A l'échelle d'un territoire, l'apport de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (EsR) est un facteur important de créativité, pour élaborer conjointement avec les collectivités des solutions innovantes pouvant répondre aux enjeux des transitions territoriales.

Le territoire devient alors territoire apprenant : tous les acteurs (élus et services des collectivités, chercheurs, partenaires économiques et du monde associatif) mobilisent dans la coopération les savoirs et les compétences de chacun. Cette dynamique permet une co-construction de nouveaux savoirs qui va bien au-delà d'un simple transfert de connaissances. Les modes de représentation évoluent, et le territoire acquiert une certaine agilité pour innover.

Comment les collectivités, les réseaux de territoriaux, le CNFPT, peuvent-ils contribuer à renforcer ces coopérations entre les territoires et le monde de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ?

Coordination par le service des pôles de compétences du CNFPT – INSET Montpellier

Atelier 15 : BIM : la technologie de demain pour les études, les réalisations et le suivi de la maintenance et de l'entretien des infrastructures

Présentation de l'atelier à venir, avec présentation générale du BIM et exemples concrets par des représentants de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre et des travaux publics.

Coordination par le groupe de travail « Routes et transports interurbains » de l'AITF

3^{ème} série d'ateliers : mercredi 16 mai 2018 (8h30-10h30)

Atelier 16 : L'intégration des véhicules propres dans les parcs

La mobilité durable est l'un des enjeux majeurs de la transition énergétique. Les collectivités territoriales sont proactives en la matière et viennent ajouter aux contraintes légales (Loi sur la Transition Énergétique et Pour une Croissance Verte) des arrêtés municipaux, restreignant la circulation par exemple. Leurs services, et les parcs de véhicules (et engins motorisés en général), doivent être exemplaires, il en va de la crédibilité de cette politique publique alors même que le parc de véhicules des collectivités ne représente que 0,7% des émissions de gaz à effet de serre du transport routier à l'échelle nationale.

Le mix énergétique doit donc évoluer dans un contexte d'urgence. L'énergie électrique peut-elle être la solution et pour quels usages ? Quelles autres sources d'énergie devront être envisagées ?

Nous aborderons ce sujet sous les angles de l'environnement actuel et prévisible, celui des technologies, celui des conséquences pour les utilisateurs et gestionnaires de parcs en termes d'infrastructures (recharge, stations...), d'organisation, de compétences. Il s'agira également d'envisager les mesures complémentaires à envisager, par exemple en matière de mutualisation des véhicules, d'optimisation du parc, de covoiturage ou d'incitation aux modes actifs.

Coordination par le groupe de travail « Ateliers et Parcs » de l'AITF et par le pôle de compétences « Architecture, bâtiment et logistique » du CNFPT – INSET Montpellier

Atelier 17 : Comment mieux concilier expertise technique et expertise d'usage citoyenne ?

De nombreuses collectivités mettent en place des démarches permettant aux citoyens d'être force de proposition dans leurs projets, et plus particulièrement sur la question de l'aménagement de l'espace public : budgets participatifs, contributions de conseils de quartier et de conseils citoyens par exemple.

Cependant la faisabilité de projets émanant des citoyens est parfois questionnée par l'expertise des services techniques. Comment faire dialoguer ces parties prenantes pour arriver à des projets correspondants aux besoins et attentes des citoyens et répondant à des obligations techniques et réglementaires ?

Des services techniques témoigneront de leur appropriation et expériences de ces relations renouvelées avec les citoyens, afin d'aider à la décision politique. Des élèves ingénieurs en chef de l'INET apporteront également une contribution à cet atelier.

Coordination par la Direction des Grandes Mutations du CNFPT et par l'INET (promotion 2018 des élèves ingénieurs en chef)

Atelier 18 : Paysages en transition écologique et énergétique

Les politiques de transition énergétiques et écologiques vont impacter les paysages. Les paysages de par leur rôle fédérateur et facilitateur d'intégration de politiques sectorielles peuvent accompagner, voire impulser, les dynamiques et transitions dans les territoires. Cet enjeu d'actualité est pris en compte dans l'appel à manifestation d'intérêt pour des ateliers de recherche-action sur les sujets « Paysages, Territoires, Transitions » par le Ministère de l'écologie (en 2016), ainsi que par des paysagistes qui ont constitué un collectif « Paysages de l'après Pétrole ».

Cet atelier interrogera sur comment s'appuyer sur les paysages pour orienter les transitions et comment les transformations prennent forme dans les paysages ? Des Collectivités territoriales et « Plante et Cité » témoigneront de réalisations concrètes sur des mutations industrielle et paysagère, sur le rafraîchissement en milieu urbain (forêt urbaine) et sur la sobriété énergétique permise par le vivant (récupération de la biomasse).

Coordination par le groupe de travail « Espaces verts » de l'AITF et par le pôle de compétences « Ingénierie écologique » du CNFPT – INSET Montpellier

Atelier 19 : La nouvelle compétence GEMAPI va-t-elle vraiment faire évoluer notre approche des inondations et des rivières ?

Le cadre d'intervention des collectivités en matière de gestion des rivières et des inondations a considérablement évolué avec les lois MAPTAM, NOTRe, Biodiversité, GEMAPI et les rapports du gouvernement, incitant les territoires orphelins à se structurer, rebattant les cartes, modifiant les équilibres, obligeant chaque intervenant historique à retrouver sa légitimité.

Cent jours après l'instauration de la nouvelle compétence GEMAPI, qu'est-ce qui a changé ?

Qu'est-ce qui va encore changer ?

En quoi le nouveau cadre GEMAPI va-t-il permettre de définir des stratégies efficaces au bénéfice des citoyens, du tissu économique et du cadre de vie ?

Coordination de l'atelier par le groupe de travail « Eau et assainissement » de l'AITF et par le pôle de compétences « Eau et assainissement » du CNFPT – INSET Montpellier

Atelier 20 : La transition managériale des services techniques : vers de nouveaux schémas organisationnels pour les services techniques

Dans un contexte de contraintes financières fortes, de mutualisation et de transfert des personnels, l'organisation des services techniques municipaux doit désormais se transformer pour répondre aux nouveaux enjeux des territoires : rapprochement de l'administration locale et du citoyen, problématiques d'environnement et de cadre de vie, etc.

Comment dans ce contexte complexe, peut-on aujourd'hui développer de nouveaux mode de management, parvenir à décroisonner et coordonner de façon plus transversale les services techniques ?

En quoi les transitions des territoires peuvent-elles conduire à des changements organisationnels opportuns ? Peut-on réellement innover par la mise en œuvre de ces nouveaux modes d'organisation ?

Coordination de l'atelier par la Direction des Grandes Mutations du CNFPT et par le service des formations du CNFPT – INSET Montpellier

Atelier 21 : Prévention du risque incendie et territoires: une nécessaire transition face aux changements climatiques et à l'urbanisation des zones sensibles

Il s'agit de faire le point sur les incendies de 2017, d'en tirer les conséquences sur les futurs projets d'urbanisation en tenant compte des changements climatiques. C'est donc toute une autre manière de penser les territoires. Il s'agit également de faire le point sur la nouvelle DECI.

Enfin, cet atelier vise à permettre une réflexion sur l'urbanisation future de nos territoires face au risque incendie.

Coordination de l'atelier par le groupe de travail « Risques » de l'AITF

Atelier 22 : Actualités voirie : DT-DICT, Amiante-HAP, GEPUR, SEVE, règlement de voirie

Cet atelier abordera des thématiques d'actualité dans le domaine de la voirie, par l'apport de témoignages d'ingénieurs territoriaux et d'experts de l'IDRRIM : la problématique amiante et HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques), les obligations des agents et des collectivités au 1^{er} janvier 2019 vis-à-vis de la réforme DT/DICT (Déclaration des Travaux et Déclaration d'Intention de Commencement des Travaux), l'avenir de la gestion patrimoniale des infrastructures et enfin la proposition d'un règlement national de voirie pour faciliter la gestion du domaine public routier.

Coordination de l'atelier par le groupe de travail « Voirie, espaces publics et ouvrages d'art » de l'AITF et par l'IDRRIM (Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité)

S'INSCRIRE : <http://rnit2018.insight-outside.fr>

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 27 avril 2018, dans la limite de 800 places disponibles. Les places sont limitées dans les ateliers et les visites, comme précisé dans le formulaire d'inscription.

Co-organisateurs

